

FORMULAIRE: Stationnements incitatifs de nuit

- Le nombre de places de stationnement est limité, et ce, pour tous les emplacements.
- Le coût du permis est de 50 \$ par voiture, pour la saison hivernale en cours
- Pour les citoyens de Pincourt seulement.
- Le montant déboursé assurera les frais de déneigement et d'entretien des stationnements.
- La vignette de stationnement N'EST PAS transférable à un autre véhicule.

Prénom et nom : Adresse :	
Courriel :	
Nº plaque d'immatricula	tion:
	Stationnement visé
1 ^{er} choix 2 ^e choix	1- Parc D'Ambrosio : 8 places
	2- Golf Pincourt : 40 places (intersection rue Forest et boul. Pincourt)
3 ^e choix	3- Terrains de tennis : 33 places (rue Bellevue)
	4- Avenue Monseigneur-Langlois : 41 places (parc Bellevue)
	5- Piscine municipale : 12 places (boul. Olympique)
	6- Parc René-Lévesque : 25 places
	7- Parc Shamrock : 30 places
	8- Boulevard Pincourt : 25 places

- Le permis est valide du 15 novembre 2019 au 1er avril 2020.
- Les heures autorisées sont de 17 h à 8 h le lendemain matin.
- Il est conseillé de ne pas laisser des objets de valeurs dans votre voiture.
- La Ville de Pincourt n'est pas responsable des vols ou infractions, malgré la surveillance qui sera effectuée.
- La Ville ne peut garantir le premier choix et s'efforcera d'évaluer soigneusement chaque demande.